



Flashé par Mesta 210 à Banassac Canilhac

Par **vande voorde alexandre**, le **24/10/2016** à **10:22**

Bonjour à tous,

J'ai été flashé le 30/08/2016 par un 210 MESTA 1157.

Cet appareil a été vérifié le 21/01/2016.

Mais il n'est noté nulle part l'organisme vérificateur de l'appareil.

Est-ce sujet à contestation ou pas ?

Merci pour vos réponses

Par **janus2fr**, le **24/10/2016** à **13:39**

Bonjour,

Vous pouvez toujours tenter une contestation sur ce motif, mais avec peu de chances d'obtenir un classement sans suite et tous les risques de voir l'amende grimper...

Ce vice de forme est très peu retenu en règle général et surtout, rien ne dit que cette information ne figure pas au PV (document que vous n'avez pas).

Par **vande voorde alexandre**, le **24/10/2016** à **13:44**

Merci pour votre réponse rapide

Me voilà résolu à payer donc lol